

[Histoire et géographie]

Einheitssacht.: Lehrplan <France> / Geschichte, Geographie / 1987

F Z-41(1,87)E

Compléments. Compléments aux programmes et instructions, classe de  
seconde

In: Historiens & Géographes ; (1987)315, S. 1407 - 1417

Als Fotokopie vorhanden

2004/404

2004/404

## CLASSE DE SECONDE

### HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

## Considérations générales

### La Seconde, classe "charnière"

Un enseignement de type cumulatif comme celui de l'histoire et de la géographie ne peut se définir dans ses objectifs, ses contenus et ses méthodes par sa seule référence à un niveau déterminé, en faisant abstraction de la continuité dans laquelle il s'inscrit. Ce principe vaut tout particulièrement pour la classe de Seconde située à la charnière de deux cycles d'enseignement dont les objectifs généraux restent les mêmes — il s'agit toujours de la formation de l'homme, de l'acquisition d'une culture, de la maîtrise de modes de raisonnement et de savoir-faire — mais que distinguent le niveau d'exigence intellectuelle et le rythme des apprentissages.

Une lecture réfléchie des nouveaux programmes d'histoire et de géographie ne se bornera donc pas à dégager les grands équilibres et les articulations essentielles ; elle doit aussi être attentive à établir avec les acquis antérieurs du collège comme avec les développements futurs de l'enseignement de lycée des liaisons organiques et cohérentes :

— en amont, s'agissant de l'enseignement du collège, deux questions se posent à l'enseignant de Seconde : l'"outillage" mental (concepts, modes de raisonnement, vocabulaire) possédé et le niveau culturel atteint par les élèves en fin de Troisième les prépare-t-il à un enseignement de la discipline qui se fonde davantage sur l'exercice de la réflexion et la capacité de synthèse ? Les techniques (exercice de l'expression écrite, prise de notes, méthodes de travail personnel) indispensables pour suivre le rythme de l'enseignement de lycée sont-elles suffisamment maîtrisées ? D'où l'importance soulignée dans les instructions qui accompagnent le programme d'un bilan aussi complet et précis que possible des compétences acquises à l'issue de la scolarité de collège. C'est en fonction de ce bilan que l'enseignant arrêtera sa progression définitive et mettra l'accent sur tel ou tel aspect du programme, tel ou tel type de savoir-faire ;

— en aval, il s'agit d'engager activement dès la Seconde le processus d'acquisition des connaissances et des méthodes spécifiques de l'enseignement de lycée. L'objectif est ici double : donner à chacun les éléments d'une culture historique et géographique indispensable à la compréhension du monde dans lequel il est appelé à agir, préparer le lycéen aux types d'exercices imposés par le Baccalauréat. On peut estimer ce deuxième objectif moins « noble » que le

premier. Il y aurait toutefois quelque inconséquence à le négliger : ces exercices — dissertation, commentaire de documents, questions courtes — ne sont pas uniquement « d'école ». Ils permettent d'évaluer des compétences — expression écrite, maîtrise des modes de raisonnement et des concepts, mise en ordre des faits et des idées, capacité d'analyse et de synthèse — qui sont autant de qualités requises par la participation à la vie professionnelle et civique. Aussi bien les instructions situent-elles sur un même plan l'objectif de méthode et l'objectif culturel.

### Les méthodes de travail

L'enseignant placé devant les problèmes posés par l'outillage mental et les méthodes de travail des élèves ne devra donc jamais perdre de vue qu'il ne s'agit pas de questions subalternes mais d'un élément essentiel des apprentissages. Faut-il rappeler ici que les objectifs inhérents à la formation de l'esprit ont un caractère prioritaire et que l'accumulation des connaissances n'est pas une fin en soi ?

On sera d'autant plus attentif à définir et expliquer les méthodes de travail qu'elles représentent pour beaucoup d'élèves au seuil de la Seconde un profond changement d'habitudes et de rythme. Leur présentation s'inspirera naturellement du bilan des compétences acquises au collège auquel on aura procédé d'entrée de jeu.

Ces méthodes pourront être regroupées sous trois rubriques :

— les techniques matérielles : prises de notes, tenue des cahiers et classeurs, classement des documents. Ces techniques peuvent s'acquérir par la répétition et l'imprégnation mais elles ne seront parfaitement maîtrisées que si elles ont fait au départ l'objet d'un véritable enseignement. Faut-il rappeler que le temps passé à cette initiation est largement compensé par celui que permet de gagner l'efficacité de la pratique quotidienne ?

— les exercices imposés : entraînement à l'expression écrite, initiation au commentaire de texte et à la dissertation, exposé oral. On a vu que ces exercices cultivaient des compétences qui dépassent largement le cadre scolaire. Les élèves y seront progressivement entraînés par les contrôles d'évaluation mais aussi par l'enseignement magistral : l'exposé d'une période ou d'un problème peut prendre la forme d'une dissertation — on en soulignera alors la construction

\* Bulletin Officiel, numéro spécial - 9 juillet 1987

F  
Z-41  
(1,87) E

et les articulations —, l'étude d'une question peut être introduite par l'explication d'un document conduite selon toutes les règles du commentaire. Quant aux interrogations orales elles s'attacheront, au-delà de la précision des connaissances, à mettre en valeur la clarté de la présentation et la propriété des termes.

— les travaux personnels ou collectifs : comptes rendus de lectures, confection de graphiques ou de tableaux, exercices cartographiques, constitution de dossiers à thèmes. Ici encore le bilan établi en début d'année permettra de mesurer les capacités, de recenser les techniques qui demandent initiation ou perfectionnement. Ce qui doit être recherché dans ce

domaine est moins la prouesse ou l'excellence que la régularité dans le travail individuel ou l'effort collectif. On s'attachera donc à tout ce qui touche à l'organisation méthodique du travail (recherche des documents, prise de notes à partir des ouvrages et documents, synthèse et présentation des résultats) ainsi qu'au maniement des ouvrages de référence (utilisation des index et tables des matières, des atlas, dictionnaires et encyclopédies). Faut-il préciser qu'en matière d'exploitation des ressources documentaires le travail en commun du professeur et du documentaliste accroît l'efficacité d'une organisation rationnelle des apprentissages ?

## Histoire

### Introduction

Le programme d'histoire de la classe de Seconde a été profondément remanié. Il appelle donc de la part des enseignants une lecture attentive et les invite à un effort renouvelé de réflexion sur les méthodes comme sur les contenus. Ces compléments n'ont pas d'autre objet que d'introduire à cette lecture et de contribuer à cette réflexion.

Pour les enseignants, les plus nombreux, qui ont une pratique de l'enseignement en Seconde, c'est par une comparaison entre ancien et nouveau programme que s'engagera la réflexion.

L'ancien programme s'efforçait de concilier trois exigences :

— familiariser l'élève par des retours sur un passé plus lointain avec la longue durée, lui faire prendre conscience de la profondeur dans le temps du champ de la causalité historique, dégager les racines de la civilisation contemporaine dans les héritages des anciennes civilisations,

— préparer par l'étude systématique du XIX<sup>e</sup> siècle, de ses mythes fondateurs, des changements politiques, économiques et sociaux qu'il a apportés, à celle, plus approfondie, du XX<sup>e</sup> qui s'étendra sur les classes de Première et de Terminale,

— présenter une civilisation extra-européenne dans ses rapports avec l'Europe dominante mais aussi dans ses valeurs propres et son épaisseur historique.

Transparent dans ses objectifs, séduisant dans sa formulation, ce programme avait éveillé chez les élèves comme chez les professeurs un intérêt certain.

Le nouveau programme renonce aux retours systématiques sur le passé européen ; il est désormais centré sur la France, l'Europe et le monde dans la période qui va de la Révolution Française à la montée dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle des forces — impérialismes, socialismes, économie mondiale — qui annoncent le XX<sup>e</sup>. Il est ainsi plus fermement articulé sur l'étude en Première et en Terminale du monde actuel.

Mais l'adoption d'une présentation plus « classique » ne doit pas faire trop rapidement conclure à l'abandon de certains principes qui inspiraient le programme

antérieur : initiation des élèves à la longue durée, synthèse historique autour du concept de civilisation, ouverture aux cultures extra-européennes.

### 1. Le programme et sa lecture

#### 1.1. Vue d'ensemble

Pas plus que la table des matières d'un ouvrage ne permet d'instituer une hiérarchie entre les différents chapitres une lecture purement cursive du programme ne peut dispenser d'une réflexion sur l'importance relative à accorder aux parties qui le composent au nom de la cohérence de l'ensemble.

C'est ainsi que le découpage, pour la clarté de la présentation, en trois parties — de l'ancienne France à la Révolution ; la Révolution et l'Empire ; La France, l'Europe et le monde au XIX<sup>e</sup> siècle — n'entend suggérer en aucune façon une répartition par trimestre. Il doit être clair que l'étude du XIX<sup>e</sup> siècle constitue la dominante du programme et qu'à ce titre elle représente beaucoup plus que le tiers de l'horaire annuel.

On peut également s'interroger dans une lecture d'ensemble du programme sur la place respective qu'il convient de réserver dans sa mise en œuvre aux différentes réalités (événements, institutions, sociétés, économies, techniques, valeurs culturelles et croyances religieuses) qui constituent en quelque sorte la matière première de l'histoire enseignée. Il n'y a dans ce domaine aucune rupture entre l'enseignement du collège et celui du lycée : c'est toujours la construction du concept-clé de civilisation qui assure la cohérence entre ces réalités. Il ne s'agit donc pas de réduire l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle à celle des régimes ou des idéologies mais de mettre l'accent sur les problèmes de société, le changement économique et l'évolution culturelle. On notera à cet égard que le Second Empire ne figure pas expressément dans le programme comme une étape dans la recherche d'un régime mais comme le moment privilégié de l'entrée de la France dans l'ère industrielle.

Il reste enfin à situer les unes par rapport aux autres les aires de civilisation qui constituent pour l'histoire

de la période autant de cadres géographiques : l'Europe, la France, le monde. Aucune d'entre elles n'est ici privilégiée ; aucune ne doit être sous-estimée. Mais plus encore que leur importance respective ce qui est en jeu c'est la nature de leurs rapports :

— Un premier exemple est offert par l'étude de la Révolution Française. En inscrivant au programme la Révolution et l'Europe l'on entendait certes évoquer la « Grande Nation » et la conquête de l'Europe par les armes et les idées révolutionnaires. Mais il faut également y lire le mouvement inverse : le regard de l'Europe sur la Révolution qui n'éclaire pas seulement l'histoire des autres mais représente une lecture de notre propre histoire.

— Si la révolution est d'abord un phénomène français la Révolution industrielle est en premier lieu européenne. C'est donc à travers des exemples empruntés à la France mais également à l'Angleterre et à l'Allemagne que l'on traitera des transformations politiques, économiques, sociales et culturelles de l'Europe industrielle. Dans l'approche d'un phénomène aussi complexe la méthode comparative ne permet pas seulement de dépasser le point de vue national ; elle est souvent la seule qui donne accès à la vraie nature des choses.

— Au siècle de l'Europe dominante la tentation est grande de poser en simples termes de rapports de forces les relations entre l'Europe et le monde et de considérer ce dernier tantôt comme un théâtre d'opérations tantôt comme une toile de fond. On aura donc soin de faire toute sa place, à côté du phénomène colonial, à l'aventure intellectuelle (cf. l'invention de l'ethnologie) qu'a représenté pour les Européens la découverte des autres civilisations et l'exploration du monde au XIX<sup>e</sup> siècle. Ni la culture, ni la pensée de l'Europe ne peuvent se comprendre sans le regard porté sur les civilisations lointaines. C'est dans ce contexte que l'on situera l'étude de l'une de ces civilisations dont on fera ressortir la profondeur historique et les traits originaux. Sans la connaissance de ces anciennes civilisations l'émergence au XX<sup>e</sup> siècle d'un monde de nations serait incompréhensible.

Cette première vue d'ensemble du programme s'achève par une interrogation : pourquoi en fixer aux années 80 le terme chronologique ?

La périodisation est un exercice difficile et toujours contesté. Au demeurant, une date qui convient à un pays ou une approche politique ou économique de l'histoire peut ne revêtir aucune signification pour un autre pays ou pour une histoire de la culture. Le choix des années 80 doit donc être interprété avec souplesse : le passage du XIX<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle s'effectue par une lente transition qui commence dans les années 80 et prend fin durant l'été 14. Dès les années 80 la fin du système bismarckien, la première montée en puissance des Etats-Unis, l'industrialisation de la Russie, le développement du Japon dessinent avant la fin officielle du siècle les grands traits de ce que sera le XX<sup>e</sup>. C'est donc sur l'image de forces nouvelles à l'œuvre que s'achèvera l'étude du programme.

## 1.2. De l'ancienne France à la Révolution Française

Deux questions à thème ouvrent le programme. Le propre de ces études thématiques est de laisser à l'enseignant une plus grande liberté dans le choix des

approches et des méthodes. Ici, moins de cadres chronologiques et événementiels, peu de points de passage obligés. Il conviendra de mettre à profit la nature et la place dans le programme de ces questions pour roder les méthodes de travail de la classe, enrichir le vocabulaire relatif aux institutions et aux phénomènes sociaux et multiplier les travaux sur documents.

L'objectif poursuivi est double :

— sur le plan des connaissances, restituer sa profondeur historique à ce qu'il est convenu d'appeler l'Ancien Régime et que l'on réduit trop souvent à un système de gouvernement qualifié de façon ambiguë d'absolutiste. La Révolution qui s'est voulue un commencement, survient dans un vieux pays. Il fallait donc élargir les leçons traditionnelles sur la France à la veille de la Révolution : l'état de la France en 1789 est l'aboutissement d'une évolution multiséculaire.

— sur le plan des méthodes, exercer les élèves au traitement de la longue durée historique, consolider certains acquis du collège, approfondir des concepts fondamentaux pour l'enseignement du lycée : l'Etat, les pouvoirs, les libertés, la notion de société rurale et de société urbaine, le rôle dans l'histoire du progrès scientifique et technique.

### 1.2.1. La construction de l'Etat et les libertés dans l'ancienne France

Il ne s'agit pas ici de retracer l'évolution politique et sociale de la France du Moyen-Age à la veille de la Révolution et moins encore de refaire l'histoire des dynasties successives. Trois thèmes serviront de fil conducteur à ce retour sur le passé national : le territoire, l'Etat, les libertés.

— Comment se sont rassemblés dans un même Etat territorial, les quelques 500 000 km<sup>2</sup> de la France de 1789 ? Il nous a semblé important qu'un élève de Seconde puisse d'entrée de jeu répondre à cette question concrète. On insistera sur la lenteur et la progressivité qui ont marqué cette construction territoriale à partir des notions de domaine et de mouvance et on en soulignera les principales étapes. Des exercices cartographiques rythmeront cette géographie historique.

— En même temps que se constitue progressivement l'espace français s'édifie un Etat qui, en France, à la différence par exemple de l'Allemagne, est inséparable de la nation. Ici encore on se bornera aux étapes essentielles qui permettent de passer de la Curia Regis itinérante des premiers Capétiens à cette monarchie du début du XVII<sup>e</sup> siècle dont Loyseau écrivait dans son Traité des Seigneuries de 1608 qu'elle était « la mieux établie monarchie qui soit, voire qui ait jamais été au monde ». Cet héritage est important pour comprendre l'œuvre de la Révolution et de l'Empire ; il ne l'est pas moins pour éclairer certains traits permanents de l'attitude des Français à l'égard de l'Etat. Les développements que l'on consacrera à la formation historique de l'Etat en France introduiront par des exemples concrets à une étude approfondie de la notion d'Etat dans ses dimensions essentielles : justice, finances, défense, communications.

— L'Ancien Régime est un édifice complexe de pouvoirs et de contre pouvoirs. Les libertés (le pluriel est significatif) y sont avant tout collectives, liées à l'appartenance à un groupe social ou à une communauté (province, communauté du village, commune urbaine).

ne), inséparables des notions de franchise et de privilège. On concevra que ces libertés aient pu constituer, selon le moment, un élément de dynamisme (cf. les <sup>xii</sup><sup>e</sup> et <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècles) ou un frein au progrès (ce fut souvent le cas au <sup>xviii</sup><sup>e</sup>).

• On fera une place particulière au problème des libertés individuelles. Il se pose tard dans l'Histoire. Il s'esquisse, sous la forme de l'idée de tolérance, avec l'Humanisme (Michel de l'Hospital, l'Edit de Nantes) devient au lendemain de la Révocation l'un des thèmes essentiels des Lumières et prend toute sa dimension avec la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et le développement au <sup>xix</sup><sup>e</sup> de la doctrine libérale.

### 1.2.2. Travail, techniques et société au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle

La première question renvoyait à la longue durée. Celle-ci se présente comme un tableau de la société à la veille de la Révolution. On sera toutefois attentif au libellé qui invite à une étude des rapports qu'entretient la société française, d'une part avec le travail et les techniques, d'autre part avec son cadre de vie rural ou urbain.

Le premier point sera abordé de manière très concrète à travers le phénomène culturel et social que représente l'Encyclopédie, à la lumière également des progrès du langage économique (cf. les Physiocrates) et scientifique (on trouvera d'excellents exemples dans le t. VI de l'Histoire de la Langue française de F. Brunot. Paris 1930). Il est superflu de souligner l'importance de cette approche pour la compréhension du phénomène de la révolution industrielle du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle en germe dans l'accélération du progrès scientifique et technique au cours du <sup>xviii</sup><sup>e</sup>.

En replaçant d'autre part la société française du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle dans son cadre de vie urbain et rural on rappellera ce qu'étaient à la veille de la Révolution la situation démographique, le poids respectif et les rapports des villes et des campagnes et l'on évoquera deux structures typiques de l'ancienne France appelées à disparaître ou à se modifier profondément mais qui ont laissé des traces durables dans les mentalités françaises, la communauté paysanne avec sa coutume rurale, les corps de métiers des villes. On y fera percevoir les contraintes collectives mais aussi les espaces de liberté.

### 1.3. La Révolution Française et l'Empire

En rupture avec le programme antérieur qui proposait en Seconde un simple bilan de la Révolution Française le nouveau programme redonne à la Révolution toute sa place. Il ne s'agit pas d'une concession à l'actualité du bicentenaire mais de retrouver avec des yeux neufs un lieu privilégié de notre mémoire.

Avec des yeux neufs : le libellé classique ne doit pas prêter à équivoque. La mention des acteurs de la Révolution et le découpage traditionnel de la période ne signifient nullement qu'il faille désormais donner au récit la priorité sur la problématique. Encore convient-il de ne pas enlever à la Révolution la couleur de la vie pour la réduire à une épure théorique...

L'histoire de la Révolution s'est récemment enrichie de nombreux travaux, d'approches nouvelles et de quelques polémiques. Notre enseignement ne saurait y demeurer étranger. Une problématique renouvelée

ne s'impose pas seulement pour des motifs d'ordre scientifique ; elle ne peut que renforcer l'intérêt des élèves pour l'étude d'une période essentielle à la compréhension du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle et, au-delà, de l'histoire de notre temps.

Il appartient à chaque enseignant de choisir une problématique et de déterminer son itinéraire. Les références ne manquent pas. On se bornera ici à quelques réflexions de caractère général :

— il n'y a pas une lecture mais des lectures de la Révolution. Michelet et Tocqueville, Aulard et Taine, Mathiez et Gaxotte, Soboul et Cobban, Furet et Vovelle, l'historiographie de la Révolution Française avance par le débat et la confrontation des points de vue. Aucune problématique ne peut, dans l'enseignement se fonder sur une lecture à sens unique. Il va de soi que le débat sur l'historiographie de la Révolution restera toujours présent à l'esprit des enseignants, se reflétera dans la problématique mais, à ce niveau, ne sera pas engagé pour lui-même.

— Entre les leçons traditionnellement consacrées aux origines et au bilan les phases de la Révolution seront étudiées dans leurs grandes lignes avec le souci de mettre en valeur la logique et le dynamisme propres au phénomène (cf. Saint-Just « La force des choses nous conduit peut-être à des résultats auxquels nous n'avons point pensé »). D'où l'importance des repères chronologiques et des bilans partiels.

— Quelle place faut-il donner aux acteurs dans l'histoire de la Révolution ? Il est clair que les personnalités voient leur rôle s'accroître dans des temps troublés. Mais plus qu'un traditionnel portrait physique (cf. Robespierre « les yeux verts, le teint pâle, habit nankin rayé... ») on s'attachera aux origines sociales, à la formation reçue, à l'appartenance à une génération que l'on situera avec précision. Les courtes biographies sont utiles parfois nécessaires ; elles seront bien choisies et représentatives.

— Le mythe de la Révolution se nourrit de discours et de scènes historiques. L'histoire ne peut que gagner à s'appuyer sur la vie quotidienne. Des documents empruntés aux mémoires et journaux du temps révéleront l'importance aux côtés des grands sentiments des réactions instinctives et des manifestations de psychologie collective.

— Française par ses origines la Révolution est européenne dans son déroulement avant de devenir mondiale par son message. On la replacera donc dans la chaîne de bouleversements qui affectent le monde atlantique de 1776 — indépendance américaine — à 1823 — émancipation de l'Amérique espagnole —. Son originalité, que l'on perd parfois de vue, est de survenir dans le pays le plus riche et le plus peuplé. D'où l'impact immédiat des événements révolutionnaires dans toute l'Europe, de Dublin à Budapest, de La Haye à Naples, et l'intérêt passionné qu'ils suscitent. L'étude de la Révolution est donc inséparable de celle de ses relations avec l'Europe. Sans s'attarder au récit des guerres de la Révolution et de l'Empire on mettra l'accent sur l'essentiel : la naissance de la guerre moderne fondée sur l'emploi des masses — la démographie française de l'époque le permet — et l'anéantissement de l'adversaire ; le poids de la guerre sur le cours de la Révolution et de l'Empire.

Comment est-on passé de l'enthousiasme de Kant ou de Goethe pour la révolution commençaute à la « résistance » européenne de 1813 ? Cette question ou-

vrira une réflexion sur la diffusion des idées révolutionnaires qui touchent essentiellement à travers l'Europe des élites culturelles et sociales, sur le déroulement de la Révolution, et notamment la dictature jacobine, qui lui aliène les sympathies, sur le comportement enfin des armées françaises de moins en moins libératrices et de plus en plus conquérantes (cf. le tournant du Directoire).

— Si l'on met à part le problème, qui n'est pas négligeable, du rôle de l'homme d'exception, du « héros » dans l'histoire, la période napoléonienne doit être traitée comme une phase, la dernière, de la révolution : sur le plan extérieur le Grand Empire est l'héritier de la Grande Nation, à l'intérieur la société nouvelle poursuit dans le cadre du Code civil sa consolidation, l'économie animée par la première génération de banquiers et d'industriels se réorganise à l'abri du Blocus Continental, l'administration trouve une assise durable dans la synthèse de l'héritage de l'Ancien Régime et des réformes de la Constituante. Mais on insistera sur la portée pour l'avenir de deux intuitions napoléoniennes : la monarchie plébiscitaire, la conception d'un même cadre de vie sociale et économique pour les peuples d'Europe.

Quel bilan, enfin, pour la Révolution et l'Empire ? L'exercice est essentiel ; il est difficile à conduire dans la mesure où il doit inviter à la réflexion et non simplement fermer une période et clore un chapitre.

Il ne s'agit évidemment pas d'une comptabilité des profits et pertes. Faire le bilan de la Révolution et de l'Empire c'est avant tout s'interroger sur l'état de la France en 1816 comparé à la situation qui était la sienne en 1789. Chacun choisira, à partir du constat, ses thèmes de réflexion. Nous en suggérons ici quelques-uns à titre d'exemples :

\* Une mobilité accrue de la société française. On en définira les traits essentiels : ascension sociale de la bourgeoisie des robins et des marchands, renouvellement des classes dirigeantes (les « notables »), consolidation d'une paysannerie de petits propriétaires. On montrera tout ce que cette mobilité doit aux transferts de propriété (la suppression des redevances pesant sur le revenu paysan et la vente des biens nationaux représentent l'un des plus grands déplacements de richesse de l'histoire moderne avant 1917...) mais aussi aux carrières de l'armée et de la fonction publique. On en marquera enfin les limites : la bourgeoisie triomphante reste prisonnière des anciennes représentations de la puissance sociale (la terre qui, avant comme après la Révolution assure pour la rente foncière les 4/5<sup>e</sup> du revenu national, l'administration, la fonction militaire). Ce trait permanent de la société française pèsera lourdement sur le comportement national en face de la révolution industrielle.

\* Une France divisée. La Révolution n'a pas créé les divisions des Français mais elle les a sans doute élargies et leur a donné la forme qu'elles conserveront à travers les changements économiques et sociaux du monde moderne. (cf. le mot de Fouché en 1815 « on croirait que la France renferme deux nations aux prises l'une avec l'autre »). Clivages politiques durables entre Blancs et Bleus, ordre et mouvement, droite et gauche qui se manifesteront pleinement dès 1849 avec la première élection au suffrage universel, clivage des sensibilités dont la Constitution civile du clergé a été le révélateur ; clivage social enfin. Sur ce dernier point on notera que la Révolution, si elle n'a pas aggravé l'écart entre riches et pauvres, en a

profondément modifié les effets psychologiques : la disparition des corps intermédiaires qui caractérisaient la société d'ordres donne libre carrière à l'individualisme de la bourgeoisie. La société du XIX<sup>e</sup> siècle — une société dure ? — laisse face à face un peuple occupé comme hier à subvenir à ses besoins élémentaires et des élites que mobilise la lutte pour l'argent et le pouvoir. Deux traits au XIX<sup>e</sup> siècle français trouvent ici leur origine : la recherche d'un système politique, l'âpreté des conflits sociaux.

\* Quels que soient les aspects positifs ou négatifs de la période révolutionnaire un bilan ne pourra que constater l'importance du capital intellectuel et moral que représente pour la France des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles le message de la Révolution.

## 1.4. La France, l'Europe et le monde au XIX<sup>e</sup> siècle

La nouvelle rédaction du programme ne s'écarte ici de l'ancienne que sur quelques points. On n'en sera que plus attentif à ce qui change.

### 1.4.1. Economies, sociétés et nations en Europe

La révolution industrielle et ses conséquences sociales, l'essor du libéralisme, les mouvements nationaux sont autant d'éléments essentiels dans le nouveau programme comme dans l'ancien :

— La révolution industrielle sera traitée dans une perspective résolument européenne avec le souci constant de comparer les évolutions et de confronter les exemples anglais, français et allemands. Cette démarche fera ressortir l'unité du modèle : partout les mêmes causes (diffusion du progrès scientifique et technique, essor démographique, accroissement du revenu agricole...) produisent les mêmes effets (concentration dans le cadre de la manufacture des capitaux et des ouvriers, apparition d'une production et d'une consommation de masse, exode rural, élargissement des marchés...). Mais elle soulignera également la diversité des dates de décollage industriel et l'importance d'une chronologie fondée sur les innovations techniques et sur les cycles économiques.

On mettra d'autre part l'accent sur l'étroitesse des liens entre l'économique et le social, entre la révolution industrielle et l'apparition des idéologies sociales et des mouvements de masse. Ici encore la chronologie est lourde de sens. La première moitié du siècle est marquée par le primat des idéologies : saint-simonisme, fouriérisme, proudhonisme, marxisme font leur apparition dans les pays les plus touchés par la première révolution industrielle ; c'est aussi le moment où des mots comme socialisme, capitalisme, industriel, masse, prolétariat, communisme entrent en même temps dans le langage. La deuxième moitié du siècle est au contraire dominée par le développement des mouvements et des partis et par le progrès des législations sociales.

— A côté des changements politiques, économiques et sociaux le nouveau programme souligne l'importance à donner au changement culturel. On retrouvera bien entendu la même indication dans les futurs programmes de Première et Terminale. Il s'agit d'une orientation essentielle de la formation qui doit également s'adresser au goût et à la sensibilité et d'une conception de la culture qui permette de se mouvoir avec autant d'aisance dans des domaines comme

l'art ou la religion que dans l'univers politique, économique et social. Ces questions seront bien entendu abordées du point de vue de l'historien : les mouvements littéraires et artistiques seront replacés dans leur contexte social, culturel et économique, on marquera le rôle des églises dans le mouvement des idées et la place de la religion dans la société, on soulignera enfin l'emprise croissante sur la vie politique et sociale du développement de l'instruction et des moyens d'information.

— Les mouvements nationaux et les grandes crises des relations internationales seront traités dans leurs grandes lignes avec le souci de dégager l'essentiel : les modifications de la carte politique de l'Europe, l'effort des grands diplomates (Metternich, Bismarck) pour rechercher et maintenir un équilibre européen, le conflit entre le système de valeurs de la Révolution française et celui auquel est attachée l'Europe conservatrice, l'évolution progressive du concept de nation tel qu'il a été hérité de la Révolution à celui de nationalisme qui triomphe à la fin du siècle.

#### 1.4.2. La France et les Français, les progrès de la démocratie

Il convient de donner à l'histoire nationale sa juste place. Si elle n'est plus le fil conducteur de l'histoire universelle elle demeure l'exemple privilégié de l'action des idéologies et des phénomènes économiques et sociaux sur une société forgée par une histoire commune.

Il ne s'agit donc pas de s'attarder à l'analyse détaillée des régimes politiques qui se sont succédés en France au XIX<sup>e</sup> siècle mais de donner un sens à cette chronologie politique. La société française a été soumise au siècle dernier à deux chocs successifs de nature très différente mais dont les effets s'ajoutent : la révolution française dont l'héritage pèse sur tout le siècle, la première révolution industrielle qui accélère à partir du second Empire le changement social. D'où la recherche, à travers une série de convulsions politiques et sociales, d'un régime politique qui, à défaut de rassembler une France divisée, apparaisse comme celui qui la divise le moins...

Le libellé de cette partie du programme — la France et les Français — invite dans le cadre général de cette chronologie des régimes à mettre l'accent sur des thèmes économiques, sociaux et culturels : évolution de la société, aménagement du territoire, (développement des canaux et des chemins de fer), progrès de la démocratie politique et sociale, mouvement des idées, regard de la France sur l'Europe et le monde.

#### 1.4.3. L'Europe et le monde

On ne reviendra pas ici sur ce qui a été dit dans la présentation d'ensemble de l'esprit dans lequel il convenait d'aborder cette dernière partie du programme.

L'équilibre devra y être recherché entre deux thèmes également importants :

— *La découverte du monde.* Le mouvement était engagé depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Mais c'est au XIX<sup>e</sup> siècle que l'Europe prend conscience de la diversité des civilisations et des cultures. Pour la première fois le mot de civilisation s'écrit au pluriel et, suivant l'expression de Lucien Febvre, l'immense empire de la civilisation se morcelle en provinces autonomes.

Le moment est donc bien choisi pour présenter l'une de ces civilisations qui n'ont pas encore accédé au statut de puissances mais dont l'émergence au XX<sup>e</sup> siècle dessinera un nouveau paysage mondial. Le choix proposé est assez ouvert pour que chacun puisse se déterminer en fonction de sa culture, de ses curiosités ou de ses centres d'intérêt.

L'étude d'une civilisation extérieure à l'Europe peut admettre, dans le cadre horaire limité dont on dispose, plusieurs approches. On sera toutefois attentif à quelques principes :

\* La grille d'analyse utilisée ne doit pas être différente de celle employée pour l'étude des civilisations de l'Antiquité ou pour une civilisation occidentale : espace géographique, organisation sociale, économie et vie matérielle, valeurs culturelles et religieuses.

\* L'approche sera de préférence historique. On partira du moment où s'est opéré le contact avec l'Occident dans le cadre de l'expansion européenne au XIX<sup>e</sup> siècle pour montrer la profondeur historique de la civilisation étudiée et rappeler les étapes les plus significatives de son passé et les valeurs qu'elle incarne. Chacune de ces civilisations posera donc un cas particulier : le Japon de l'ère Meiji offre un modèle très différent de celui de la Chine de la guerre de l'opium ; l'Islam égyptien ou maghrébin ne réagit pas comme l'Inde de la révolte des cipayes et encore moins comme l'Afrique Noire dont les grands empires du Ghana ou du Mali ont disparu depuis plusieurs siècles.

\* La culture européenne du XIX<sup>e</sup> siècle s'est aussi nourrie de la découverte du monde. On soulignera donc l'apport culturel de la civilisation étudiée à la pensée, à l'art et à la littérature de l'Occident.

— *L'exploitation du monde.* Le phénomène colonial sera abordé sous l'angle historique. Il ne s'agit pour le XIX<sup>e</sup> siècle de faire ni l'éloge ni le procès de la colonisation mais d'analyser les causes, les formes et les conséquences d'un phénomène complexe et limité dans le temps : on en rappellera les origines qui remontent au XVI<sup>e</sup> siècle, l'accélération au XIX<sup>e</sup> avec l'impulsion donnée par la révolution industrielle (recherche des marchés et des matières premières, progrès des transports), l'intervention dans la seconde moitié des politiques (la colonisation devient un élément essentiel de la puissance). On se gardera de tout esprit de système dans l'étude d'un phénomène qui se laisse difficilement réduire à un modèle unique :

\* Exploration, conquête, exploitation ? Aucune de ces notions n'épuise le contenu du phénomène colonial. Mais leur juxtaposition rend compte de sa complexité : les motivations sociales (croissance démographique), économiques (liées au développement des marchés de l'Europe industrielle), scientifiques (les explorations), politiques (les colonies deviennent un attribut indispensable de la puissance), religieuses (les missions) tantôt conjugent leurs effets, tantôt se succèdent dans le temps pour déclencher, renforcer ou relayer le mouvement de colonisation.

\* On sera attentif aux aspects culturels du phénomène. Le développement des sociétés de géographie, l'essor de l'ethnologie, la création par Pauline Jaricot de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi ou par Mgr Lavigerie de l'Oeuvre d'Orient ont autant d'importance au regard de l'histoire que les campagnes militaires ou l'exploitation économique.

\* On soulignera le rôle souvent décisif des individus (explorateurs, aventuriers) et des groupes de pression

(la marine, l'armée, les églises, les sociétés de commerce ou de navigation).

Le tableau du monde à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui clôt l'étude du programme n'est ni une conclusion ni un bilan mais un « instantané » cartographique :

— Situait sur le planisphère les grandes aires de colonisation, les pays neufs, les vieilles civilisations,

— Faisant apparaître les zones de tensions et les grandes routes d'échanges et de circulation,

— Mettant l'accent sur le changement le plus important intervenu à cette échelle au cours du siècle : au concept de l'équilibre européen, qui avait dominé le Congrès de Vienne, commence à se substituer celui d'équilibre mondial. Le conflit des impérialismes russe et britannique aux confins de l'Afghanistan, le partage sur le continent africain des zones d'influence (conférence de Berlin en 1885), la modernisation du Japon, la montée en puissance des Etats-Unis dessinent déjà le monde du XX<sup>e</sup> siècle.

## 2. Les méthodes

### 2.1. Une nouvelle approche de la discipline

La mise en œuvre d'un nouveau programme ne doit pas être seulement l'occasion d'une approche scientifique renouvelée des contenus ; elle doit également servir de point de départ à une réflexion sur les méthodes. On a vu que cette réflexion toujours nécessaire revêtait au niveau de la Seconde une particulière importance.

La spécificité de l'enseignement de l'histoire au lycée tient à la fois à la nature des objectifs et des programmes et aux méthodes de travail :

— Au collège l'objectif fondamental des programmes d'histoire était de dresser, au fil du temps, en étudiant les grandes civilisations dans leur diversité et leur durée, un inventaire de notre héritage. Au lycée, l'accent est mis sur l'étude plus approfondie des sociétés contemporaines, complexes dans leur organisation et soumises au changement accéléré.

— Les méthodes d'enseignement et de travail comme les rythmes de l'apprentissage se modifient également : on passe de la trace écrite à la prise de notes, d'une utilisation plus simple du document à l'explication de textes historiques et au commentaire composé, de la présentation des éléments d'une situation historique donnée à la synthèse des apports des différentes sciences de l'homme.

Cet approfondissement des connaissances et des méthodes de travail en histoire tend à affirmer le rôle décisif que joue la discipline dans la formation générale. Elle est, dans son contenu comme dans sa méthode, le point de passage obligé d'une initiation aux sciences de l'homme. Il ne s'agit donc pas seulement de donner aux élèves la culture historique sans laquelle il n'est pas de citoyen conscient, mais de les faire participer, à travers l'enseignement, à l'aventure intellectuelle de l'historien.

### 2.2. L'initiation à la méthode historique

Entendons-nous bien : ce qui doit être communiqué n'est pas une compétence professionnelle mais une attitude d'esprit.

A partir de la culture et des représentations des élèves une progression méthodique conduira ces derniers à s'identifier dans leur comportement avec l'historien en face du réel :

— Le consentement aux faits. L'histoire se fonde sur des documents et des témoignages ; elle n'est jamais une reconstruction idéologique.

— La connaissance critique de la mémoire des sociétés. L'exercice de la mémoire collective est plus que jamais nécessaire dans les sociétés industrielles qui tendent à constituer un espace sans racines ni profondeur ; l'historien, en comparant les témoignages et les interprétations, en confrontant les lectures que l'on peut faire d'un même événement situe à leur place dans cette mémoire mythes et réalités.

— La compréhension du présent à la lumière du passé. Il ne s'agit pas ici de ce que l'on appelle les leçons de l'histoire, mais, en rendant plus intelligible le présent, d'accroître notre capacité à agir. L'histoire est ainsi maîtresse de liberté.

— La rencontre et la compréhension de l'autre. En nous faisant sortir de nous-même l'histoire enseigne, dans le temps comme dans l'espace, la différence.

— La capacité à construire une problématique propre aux sciences de l'homme, fondée sur une causalité multiple. Il n'y a pas en histoire de leçon sans problématique. Les questions que l'on pose au passé ne représentent pas seulement une procédure scientifique ; elles expriment les préoccupations et les attentes du présent. L'historien, disait Raymond Aron, est un homme qui se penche sur son passé. L'élève doit prendre en même temps conscience des limites de l'objectivité historique et de la règle impérative de la confrontation des points de vue et des lectures.

### 2.3. Le document

Dans la perspective de cette initiation à la méthode historique le choix et l'utilisation des documents sont, plus que jamais, un élément décisif de l'acte pédagogique. Ils conditionnent la qualité de l'exposé, renforcent la solidité de la problématique et éveillent l'intérêt des élèves qui peuvent ainsi toucher la matière première de l'histoire.

Il s'agit ici de poursuivre en l'approfondissant ce qui a été entrepris au collège : accès au document historique, lecture et analyse de documents écrits ou figurés, confrontation de documents présentant une approche différente d'un même événement. On sera toutefois attentif, dans le domaine de l'histoire contemporaine, au problème posé comme aux possibilités offertes par la diversité et la multiplicité des sources documentaires. Le développement de la presse et de la cartographie, l'invention de la photographie, l'apparition d'une littérature historique et d'un roman social accroissent les ressources documentaires mais en rendent plus délicat le maniement :

— On mettra à profit la diversité des sources pour reconstituer une situation historique à partir des images éclatées qu'en donnent, dans le temps et dans l'espace, des documents de même nature ou de type différent.

— On sera particulièrement attentif à la nature du document : l'angle de prise de vue d'une photographie, les circonstances d'un discours politique ou d'un manifeste électoral, la description du passé par un romancier qu'influencent des événements contem-

porains, la vision qu'a l'artiste d'un monde dominé par la technique, autant d'occasions d'éduquer le regard critique qu'appelle tout document historique.

L'utilisation du document n'a pas seulement pour objectif, en illustrant un enseignement, de le rendre plus concret et plus vivant ; elle est aussi le moyen privilégié, en mettant l'élève en face de la matière première de l'histoire, de lui faire comprendre et progressivement acquérir le comportement de l'historien.

Deux types de documents requièrent en Seconde une attention particulière :

### 1. Les documents cartographiques

Ils ne sont pas moins essentiels à l'histoire qu'à la géographie. A partir des compétences qui doivent avoir été acquises au collège — lecture et construction de documents cartographiques simples — on multipliera les représentations dans l'espace de phénomènes historiques complexes : diffusion des idées et des techniques, expansion européenne, mouvements nationaux, progrès des moyens de communication.

### 2. Les œuvres littéraires et artistiques

Leur statut documentaire est ambigu :

\* D'une part, elles sont des documents parmi d'autres. Les événements historiques (le Sacre de Napoléon de David ; la Révolution de 1848 dans l'Éducation Sentimentale) comme les grandes mutations technologiques (le chemin de fer vu par Turner ou Monet) et sociales (la Comédie Humaine, les Rougon-Macquart, Bel-Ami) ont eu les artistes et les écrivains pour témoins.

\* D'autre part, l'approche méthodique et ordonnée des œuvres d'art et des œuvres littéraires constitue une initiation au goût et à la connaissance esthétique, indispensable à une culture lycéenne.

Le professeur de Seconde se doit d'associer dans son enseignement ces deux fonctions de l'œuvre d'art. Il y sera aidé par l'évolution de la présentation des musées et des expositions temporaires qui privilégient désormais la confrontation des œuvres avec leur environnement politique économique et social (cf. le Musée d'Orsay).

Dans un domaine voisin — celui du patrimoine archéologique industriel et rural — l'effort s'est récemment

porté sur les transformations engendrées par la première révolution industrielle (cf. l'Écomusée du Creusot), sur les arts mineurs (décoration, mobilier). Il y a là l'occasion de lier histoire, art, géographie, techniques et économie en reconstituant le cadre de vie des hommes du siècle dernier.

Faut-il ajouter que cette approche sera d'autant plus efficace qu'elle sera concertée avec les enseignants de français, de sciences et des disciplines artistiques ?

## 2.4. Les technologies nouvelles

L'accent mis en classe de Seconde sur la méthodologie invite l'enseignant à tirer tout le parti possible des technologies nouvelles, chaque fois que l'équipement de l'établissement en permet l'utilisation :

— Le XIX<sup>e</sup> siècle a inspiré de nombreux films qui offrent souvent de l'époque une reconstitution historique acceptable. On exploitera les ressources des cinémathèques comme des vidéo-cassettes.

— L'accès aux œuvres d'art sera facilité par l'utilisation du vidéo-disque d'un maniement plus commode que la diapositive et, a fortiori, que les livres d'art.

— Les bibliothèques de logiciels, qui commencent à se constituer, seront exploitées dans les domaines où elles apportent un « plus » sur le plan méthodologique :

\* Le traitement des données démographiques et économiques. La révolution industrielle invite à la « modélisation ».

\* Le traitement des textes. Faut-il rappeler que le 1<sup>er</sup> Prix du Concours européen de logiciels d'enseignement est allé en 1986 à un logiciel sur l'analyse du document historique mis au point par des enseignants d'histoire et géographie de Toulouse ?

Dans l'établissement d'une progression pour la classe de Seconde l'itinéraire en matière de méthodologie et d'utilisation des documents doit accompagner la progression des contenus. Il appartient à chaque enseignant de choisir les moments forts dans cet itinéraire méthodologique — certaines leçons se prêtent mieux que d'autres, par leur nature ou du fait des ressources locales, à l'exercice ; l'essentiel est de chercher à atteindre dans un même mouvement et avec une égale efficacité, les objectifs de connaissances et les objectifs de méthodes que l'on s'était fixés au départ.

## Géographie

A la différence du programme d'Histoire très largement renouvelé, le programme de Géographie n'a subi que des modifications partielles dans son libellé. Il importe toutefois de bien mesurer la signification de ce constat.

### 1. Les formulations nouvelles :

Ce sont — points V et VI — celles qui concernent la géographie économique et humaine. Une comparaison attentive du nouveau libellé et de l'ancien fera

apparaître la portée de ce changement : il est en effet destiné à souligner l'approche délibérément spatiale qui doit être celle de la géographie, même et notamment dans les sujets dont elle partage l'étude avec des disciplines voisines, telles que l'Économie par exemple.

### 2. Les libellés maintenus

Il importe à leur propos de souligner à nouveau certains principes qui n'ont pas toujours été pleinement

perçus : il s'agit en effet de la mise en œuvre des nouvelles orientations qui doivent prévaloir dans l'enseignement de la géographie, afin de combler le fossé qui s'était creusé entre la géographie qui se fait et celle qui s'enseigne.

2.1. Il convient en effet d'étudier l'espace, non pas de manière énumérative et purement analytique (le relief, le climat, les hommes...) mais en faisant constamment percevoir *les multiples relations* entre les différents ordres de faits (le relief lui-même n'évolue pas seulement en raison de lois physiques : le monde vivant et notamment l'action des hommes y ont leur part...). Le domaine de la géographie se situe en effet « à l'interface du monde physique, du monde vivant, et des sociétés humaines ».

2.2. Il convient aussi d'appréhender les divers sujets d'étude (un type de relief, un milieu bioclimatique, un espace industrialisé...) non pas de manière théorique, et selon une causalité linéaire qui n'est plus de mise scientifiquement, mais *comme un système*, dont on s'efforcera de faire percevoir le fonctionnement.

A cet égard la disparition de la distinction qui existait naguère entre heures de cours et heures de travaux pratiques, prend sa pleine signification : il ne s'agit plus d'*illustrer* un cours théorique par quelques travaux pratiques, mais de partir d'exemples bien choisis pour remonter aux grandes lois ou théories qui permettent d'en rendre compte. Dans toute la mesure du possible, c'est donc une *méthode inductive* qu'il convient d'adopter.

## 1) Le programme et sa lecture

Comme le précédent, ce programme n'a de cohérence que dans sa totalité. Il doit donc être traité en entier. Ce qui ne veut pas dire qu'on accordera la même ampleur et le même degré de détail à toutes ses parties. Ce qui signifie encore moins que le manuel doive donner la mesure de l'une et de l'autre. C'est au professeur de faire sa propre lecture, à partir du libellé officiel et des instructions qui l'accompagnent.

### 1.1. - Quelques suggestions de mise en œuvre :

1.1.1. - Pour chaque grande partie choisir un exemple qu'on étudiera de manière approfondie. On pourra ensuite lui comparer plus rapidement un certain nombre d'autres cas de figure, dont on dégagera les aspects spécifiques pour aboutir à un tableau d'ensemble. Il est vain de vouloir développer de manière égale l'étude de tous les types de relief, de climat etc., sauf à ne traiter que le commencement du programme...

1.1.2. - Pour situer le niveau de détail qu'on adoptera, il conviendrait de méditer toutes les implications d'une notion familière en Géographie, mais dont la portée est trop souvent méconnue : celle d'*échelle*.

En effet, selon l'échelle retenue pour une étude, les différents paramètres se hiérarchisent de manière variable, ce qui permet de ne retenir que ceux qui sont les plus significatifs à l'échelle qu'on a choisie. Se familiariser avec les principales échelles taxonomiques proposées en Géographie aiderait utilement le professeur à opérer ses choix... et donc à accepter des sacrifices.

### 1.2. - Quelques commentaires du libellé

La Géographie étant conçue comme science de l'organisation spatiale de la société, il apparaît nécessaire d'intégrer cette conception dans la mise en œuvre du programme. Comment en lire, dans cette perspective, les différentes parties ?

#### 1.2.1. - L'homme sur la Terre : une distribution inégale

L'accent sera mis sur la terre, non pas planète vide, mais habitée. La distribution des hommes devra apparaître comme l'élément essentiel d'une problématique : pourquoi cette répartition inégale ? En fonction de quelles organisations différenciées de l'espace ? Où ? Combien ? Comment ? Pourquoi ?

L'étude des **groupes humains et de leur dynamique démographique** pourrait être placée à ce niveau : ce dernier caractérise en effet le partage de la terre entre deux mondes, celui du développement et celui du moindre développement. Le professeur aura par ailleurs le souci d'éviter une étude purement démographique.

#### 1.2.2. - La Terre et ses richesses

Les instructions précisent l'esprit du programme en matière de présentation physique : il n'est pas nécessaire d'y revenir. L'allusion faite aux ressources non renouvelables permet de souligner la relation permanente entre l'humain et le physique. De même, l'étude de la mobilité permanente de l'écorce terrestre devrait permettre d'évoquer les contraintes qui en résultent pour les sociétés humaines : séismes, volcanisme...

#### 1.2.3. - Les sources de la vie et les grands cycles d'échange à la surface du globe

Les instructions précisent les orientations à respecter pour étudier "le climat et les climats". En conclusion, on mettra l'accent sur les facilités et les contraintes qui résultent, pour les sociétés humaines, des données climatiques, et les possibilités qu'elles ont de corriger certains excès ou certaines insuffisances, selon les technologies qu'elles maîtrisent et les moyens dont elles disposent.

#### 1.2.4. - La vie à la surface du globe

La mise en évidence des différents milieux de vie incitera les professeurs à poser le problème de l'utilisation écologique de l'espace. Deux grands problèmes actuels s'insèrent particulièrement dans les objectifs du programme :

- la place de l'homme dans les écosystèmes,
- les problèmes d'aménagement et de gestion du milieu.

On trouvera, par ce biais, la transition avec les études humaines.

#### 1.2.5. - Les activités des hommes et leurs relations avec l'espace géographique

1.2.5.1. - Organisation et différenciation de l'espace : problématique générale, et faits particuliers qui en résultent (flux, nœuds, polarisation...).

#### 1.2.5.2. - Le fait urbain

La prédominance des villes dans l'organisation de l'espace. La hiérarchie des villes, les réseaux urbains. Les grandes agglomérations.

1.2.5.3. - L'espace rural. Ses caractères, ses subordinations (relations ville-campagne). La "rurbanisation". La mise en valeur inégale des différents espaces ruraux.

1.2.5.4. - La circulation et les échanges. Les flux, leur traduction (moyens de transport), leur rôle dans l'organisation générale de l'espace et dans la hiérarchie des mises en valeur (on tiendra compte de toutes les formes de communication, matérielles ou non).

1.2.5.5. - La diversité qui est désormais celle des espaces industrialisés, les problèmes qui en résultent, et la révision des typologies classiques.

1.2.5.6. - Les espaces maritimes et leur exploitation.

1.2.5.7. - Les espaces de loisir. Le tourisme.

## 2) L'impact des technologies nouvelles

Deux techniques nouvelles apportent dès maintenant une nouvelle dimension à l'approche géographique : l'informatique d'une part, la télédétection d'autre part.

2.1. - L'informatique est entrée "par la petite porte" dans notre domaine disciplinaire. Il est vrai que les premiers logiciels disponibles pour une utilisation pédagogique n'étaient pas de grande qualité. Il en va différemment aujourd'hui : les programmes se multiplient et ils sont d'une qualité très améliorée. Des informations plus précises seront fournies quant à l'utilisation de l'informatique en Histoire-Géographie. Dès maintenant il faut rappeler que sont disponibles, pour la classe de seconde, des logiciels relatifs à des simulations d'évolution de populations, des logiciels d'exploitation de banques de données (sur les climats, sur les données économiques, sur les séismes, sur les problèmes d'aménagement de l'espace (*jeu Eco-Région*)). De même se multiplient les logiciels qui facilitent l'accès aux représentations graphiques ou au développement de cartes de tous ordres.

Les logiciels de type nouveau permettent au professeur d'intervenir éventuellement dans le programme et aux élèves de développer une activité plus autonome. On s'éloigne des logiciels de type Q.C.M. ou fermés, qui peuvent toutefois conserver leur utilité pour une meilleure mémorisation des données.

Un secteur technologique très "porteur" est l'utilisation du vidéodisque couplé avec l'ordinateur : elle permet d'organiser le visionnement d'une quantité considérable d'images, d'effectuer des tris, des retours en arrière... pour une exploitation pédagogique des plus fructueuses.

### 2.2. - La télédétection

Les images satellitaires se multiplient et, avec SPOT, notre pays dispose dès maintenant d'un nombre impressionnant d'observations concernant la surface terrestre. En association avec les images obtenues par les satellites LANDSAT et METEOSAT il est possible de couvrir presque toutes les rubriques du programme.

On peut ainsi :

— déterminer à partir de la télédétection des configurations allant d'une vision de la planète entière à celle d'un Etat, d'une région ou d'une localité.

— observer la répartition des terres et des mers, des grands ensembles structuraux, la répartition des grandes masses atmosphériques et leur circulation, l'évolution du tapis végétal, la configuration et l'organisation des grandes cités, la répartition et l'évolution des cultures.

Les particularités des différents espaces peuvent être abordées à partir de l'observation des pollutions (dans le domaine terrestre ou marin).

Il est évident que la télédétection induit un profond renouvellement des modes de documentation, de traitement, et d'expression de la Géographie. Grâce aux images satellitaires, la terre *vue* remplace la terre *représentée* du cartographe.

Peut-on utiliser immédiatement en classe de Seconde la totalité des possibilités ainsi offertes ? Il convient certes d'être mesuré dans ses ambitions, mais nous avons le devoir de faire participer nos élèves aux mutations technologiques qui se produisent sous nos yeux. Le coût des images, surtout celles émanant de SPOT, est un frein certain et l'utilisation des images satellitaires suppose une initiation des professeurs comme des élèves. Mais des applications sérieuses sont envisageables, des expérimentations actuellement en cours. Comme pour l'informatique, il est impossible de s'y soustraire.

## 3) Les méthodes

Comme le précédent, ce programme invite à rechercher un équilibre raisonnable entre *acquisition de connaissances* et *apprentissages méthodologiques*.

3.1. - Souhaitable dans toutes les classes, cet équilibre l'est tout particulièrement en classe de Seconde.

3.1.1. - Parce qu'il s'agit d'une propédeutique au lycée, d'une classe de « détermination » où il convient de vérifier, asseoir, compléter les acquis du collège.

Au fil des quatre années de collège, les principaux concepts et les principales méthodes de la Géographie ont été abordés, de même que l'espace a été inventorié dans ses grandes trames. Il conviendra donc, au fur et à mesure qu'on réutilisera des connaissances et des compétences acquises, de les vérifier, de les compléter, de les approfondir.

3.1.2. - Parce qu'on y a abordé la *Géographie générale* qui a désormais disparu des classes de collège, c'est donc la *nature du programme* qui fournit l'occasion de reprendre, en les conceptualisant et en les formalisant, les connaissances qu'on a acquises de manière parfois sommaire et relativement dispersée au collège.

3.1.3. - Parce que les compétences qu'il faudra maîtriser pour le baccalauréat (lecture et interprétation de documents de diverses sortes, analyse et synthèse, organisation d'un sujet) doivent être peu à peu acquises *au fil des trois années de lycée*.

Par sa nature, le programme de Seconde se prête particulièrement à toutes sortes de travaux à partir de documents (statistiques, graphiques, cartographiques, iconographiques). Toutes ces occasions devront donc être mises à profit.

3.2. - Ces considérations impliquent :

3.2.1. - l'initiation au raisonnement géographique dans sa spécificité, c'est-à-dire dans la combinaison en une approche systématique des composantes

d'une situation relevant d'une grande variété de savoirs, ceux des sciences biologiques et des sciences de la terre, ceux des sciences humaines et sociales.

3.2.2. - Le choix d'une méthode pédagogique qui privilégie l'utilisation et la maîtrise de toute une série de documents représentatifs de la réalité géographique. (L'observation directe mérite évidemment d'être envisagée mais nous savons que les études sur le terrain ne peuvent être multipliées). Ainsi seront utilisées : les cartes topographiques à tous les degrés d'échelle, les cartes du temps pour la météorologie, les photographies, les diapositives (en n'oubliant pas que les "paysages représentés" ne sont que la partie émergée de l'iceberg et appellent un commentaire interprétatif), les images satellitaires, les cartes-représentations des diverses formes d'organisation de l'espace.

3.2.3. - La maîtrise d'un certain nombre de représentations graphiques des données : courbes, pyramide des âges, graphes de tous types... On n'oubliera pas l'utilisation de textes écrits à condition qu'ils le soient dans un langage accessible aux élèves.

3.3. - Les élèves seront également, en liaison avec le CDI, initiés à l'utilisation de certains ouvrages de référence : atlas, atlas spécialisés (en fonction de besoins de la problématique), dossiers de tous ordres (Documentation Française)...

3.4. - La démarche pédagogique adoptée, partant de la réalité "vécue" de l'espace et de l'observation de documents devra permettre une véritable participation de l'élève à l'acte d'apprentissage : travaux personnels ou de groupes, confection de dossiers, enquêtes...

Il est à ce propos utile de rappeler une fois encore que les objectifs inhérents à la formation de l'esprit ont un caractère prioritaire et que l'accumulation des connaissances ne représente pas une fin en soi.

Cette démarche demande d'autant plus à être méditée, qu'il convient également d'introduire dans notre enseignement la prise en compte des représentations des élèves. Ces derniers ont en effet sur tous les points du programme des préacquis qui conditionnent largement leurs possibilités d'apprentissage.